

**Extrait n°006617 du registre des délibérations
du Conseil métropolitain**

Séance du 21 décembre 2017

RESSOURCES

Finances - Budget primitif 2018 - Budget principal et budgets annexes - Approbation.

L'an deux mille dix sept, le 21 décembre, à 18 heures 00, le Conseil métropolitain dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville d'ORLEANS 45 000 ORLEANS.

Sous la Présidence de M. Olivier CARRE,

Date de la convocation du Conseil métropolitain : 14/12/2017

ETAIENT PRESENTS :

BOIGNY-SUR-BIONNE : M. Jean-Michel BERNIER
BOU : Mme Michèle BLANLUET
CHANTEAU : M. Jannick VIE (jusqu'à 22 h 15)
CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA) : M. Nicolas BONNEAU, M. Christian BOUTIGNY
CHECY : M. Jean-Vincent VALLIES, Mme Virginie BAULINET (jusqu'à 20 h 10 puis pouvoir à M.RABILLARD), M. Rémy RABILLARD
COMBLEUX : Mme Marie-Claire MASSON
FLEURY-LES-AUBRAIS : Mme Marie-Agnès LINGUET, Mme Sophie LOISEAU, Mme Fabienne LEPROUX-VAUZELLE, M. Anthony DOMINGUES
INGRE : M. Christian DUMAS (pouvoir à Mme MAIGNAN jusqu'à 22 h 30 puis présent), MAIGNAN Mme Catherine MAIGNAN, M. Philippe GOUGEON
MARDIE : M. Christian THOMAS, Mme Clémentine CAILLETEAU-CRUCY (à partir de 18 h 45)
OLIVET : M. Matthieu SCHLESINGER (pouvoir à M.BELOUET jusqu'à 18 h 50 puis présent), M. Philippe BELOUET, Mme Cécile ADELLE, Mme Guylaine MARAVAL, M. Jean-Michel PELLE
ORLEANS : M. Olivier CARRE, M. Serge GROUARD, Mme Béatrice ODUNLAMI, M. Charles-Eric LEMAIGNEN (jusqu'à 22 h 30), Mme Muriel SAUVEGRAIN (jusqu'à 22 h 00 puis pouvoir à M.LELOUP), M. Florent MONTILLOT (pouvoir à M.BARBIER jusqu'à 19 h 10 puis à partir de 20 h 15), Mme Martine ARSAC, Mme Martine HOSRI, M. Michel MARTIN (jusqu'à 21 h 55 puis pouvoir à M.PEZET), Mme Martine GRIVOT, M. Soufiane SANKHON, Mme Stéphanie ANTON (pouvoir à Mme HOSRI jusqu'à 18 h 20 et à partir de 21 h 30), M. Philippe LELOUP, Mme Muriel CHERADAME, M. François FOUSSIER, M. Philippe PEZET (pouvoir à M.MARTIN jusqu'à 18 h 55 puis présent), Mme Béatrice BARRUEL, Mme Aude DE QUATREBARBES, M. Philippe BARBIER, M. Jean-Luc POISSON (jusqu'à 21 h 40 puis pouvoir à Mme ODUNLAMI), Mme Corinne LEVELEUX-TEIXEIRA (jusqu'à 21 h 50), M. Jean-Philippe GRAND (jusqu'à 21 h 30), M. Philippe LECOQ, Mme Arlette FOURCADE (jusqu'à 21 h 55 puis pouvoir à M.LECOQ)
ORMES : Mme Jeanne GENET (jusqu'à 22 h 45)
SAINT-CYR-EN-VAL : Mme Evelyne SOREAU
SAINT-DENIS-EN-VAL : M. Jacques MARTINET (de 19 h 30 à 21 h 30 puis à partir de 22 h 00), Mme Marie-Philippe LUBET (jusqu'à 19 h 50 puis pouvoir à M.RICHARD), M. Jérôme RICHARD
SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN : M. Patrick PINAULT, Mme Nelly DASSIS
SAINT-JEAN-DE-BRAYE : M. David THIBERGE, M. Bruno MALINVERNO, Mme Colette MARTIN-CHABBERT, Mme Brigitte JALLET, M. Michel DELPORTE
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : M. Christophe CHAILLOU, Mme Véronique DESNOUES, M. Marceau VILLARET, Mme Annie CHARTON, M. Pascal LAVAL (de 18 h 25 à 22 h 15)
SAINT-JEAN-LE-BLANC : M. Christian BOIS, Mme Murielle CHEVRIER, Mme Françoise GRIVOTET
SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : M. Thierry COUSIN, Mme Chantal MORIO

SARAN : Mme Maryvonne HAUTIN, M. Christian FROMENTIN, Mme Sylvie DUBOIS, M. Laurent LHOMME (jusqu'à 21 h 50)
SEMOY : M. Laurent BAUDE

ÉTAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNE POUVOIR :

BOIGNY-SUR-BIONNE : Mme Marie-Odile CROSNIER donne pouvoir à M. Jean-Michel BERNIER
CHANTEAU : Mme Nadine DUPRE donne pouvoir à M. Jannick VIE (jusqu'à 22 h 15)
CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA) : Mme Valérie BARTHE-CHENEAU donne pouvoir à M. Nicolas BONNEAU
FLEURY-LES-AUBRAIS : M. Philippe DESORMEAU donne pouvoir à Mme Sophie LOISEAU
OLIVET : M. Horace SONCY donne pouvoir à M. Marceau VILLARET
ORLEANS : M. François LAGARDE donne pouvoir à Mme Béatrice BARRUEL, M. Thomas RENAULT donne pouvoir à M. François FOUSSIER, Mme Florence CARRE donne pouvoir à Mme Muriel CHERADAME, Mme Alexandrine LECLERC donne pouvoir à Mme Martine GRIVOT, M. Yann BAILLON donne pouvoir à Mme Muriel SAUVEGRAIN (jusqu'à 22 h 00) puis pouvoir à M. SANKHON, Mme Chantal DESCHAMPS donne pouvoir à Mme Martine ARSAC, Mme Niamé DIABIRA donne pouvoir à Mme Aude DE QUATREBARBES), M. Michel BRARD donne pouvoir à M. Jean-Philippe GRAND (jusqu'à 21 h 30), Mme Hayette ET TOUMI donne pouvoir à Mme Corinne LEVELEUX-TEIXEIRA (jusqu'à 21 h 50), M. Michel RICOUD donne pouvoir à M. Christian FROMENTIN
ORMES : M. Alain TOUCHARD donne pouvoir à Mme Jeanne GENET (jusqu'à 22 h 45)
SAINT-CYR-EN-VAL : M. Christian BRAUX donne pouvoir à Mme Evelyne SOREAU
SEMOY : Mme Pascale LIPIRA donne pouvoir à M. Laurent BAUDE

ÉTAI(EN)T ABSENT(S) EXCUSE(S) :

FLEURY-LES-AUBRAIS : Mme Carole CANETTE
MARIGNY-LES-USAGES : M. Eric ARCHENAUULT, Mme Claude GRIVE

Mme Muriel SAUVEGRAIN remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	95
Nombre de délégués en exercice.....	95
Quorum.....	48

	Date
Territoires et Proximité	29/11/2017
Développement durable	29/11/2017
Aménagement du territoire	30/11/2017
Attractivité et Economie	05/12/2017
Ressources	05/12/2017
Conférence des maires	07/12/2017
Conseil métropolitain	21/12/2017

RESSOURCES

RESS 09) Finances - Budget primitif 2018 - Budget principal et budgets annexes - Approbation.

Michel MARTIN expose :

Le budget primitif 2018 présenté devant le conseil métropolitain se compose d'un budget principal et de 12 budgets annexes :

- un budget principal M 57
- un budget annexe M 49 pour l'assainissement
- un budget annexe M 43 pour le transport
- un budget annexe M 57 pour le Parc Technologique Orléans Charbonnière
- un budget annexe M 57 pour le centre de formation d'apprentis
- un budget annexe M 4 pour le crématorium
- un budget annexe M 57 pour les pépinières
- un budget annexe M 4 pour les parkings
- un budget annexe M 57 pour le port fluvial
- un budget annexe M 4 pour le marché de gros
- un budget annexe M 57 pour les ZAC en régies
- un budget annexe M 49 pour l'eau
- un budget annexe M 57 pour le Parc Floral

Ceci exposé,

Vu les articles L.5217-10 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs aux dispositions financières et comptables applicables aux métropoles,

Vu les instructions M 57 et M4 relatives à la comptabilité des communes et de leurs groupements,

Vu le décret n° 2017-686 portant création, publié au journal officiel du 30 avril 2017, à compter du 1^{er} mai 2017, d'Orléans métropole,

Vu la délibération du 21 décembre 2017 par laquelle le conseil métropolitain approuve l'application au 1^{er} janvier 2018 de l'instruction comptable M57,

Vu le débat d'orientations budgétaires en date du 16 novembre 2017,

Vu le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes présenté lors du conseil métropolitain du 21 décembre 2017,

Vu l'information faite à la commission territoire et proximité réunie le 29 novembre 2017,

Vu l'information faite à la commission développement durable réunie le 29 novembre 2017,

Vu l'information faite à la commission aménagement du territoire réunie le 30 novembre 2017,

Vu l'information faite à la commission attractivité et économie réunie le 5 décembre 2017.

Vu l'avis favorable de la commission ressources réunie le 5 décembre 2017.

Vu l'information de la conférence des Maires réunie le 7 décembre 2017,

Il est demandé au conseil métropolitain de bien vouloir :

1 - Le mode de présentation et de vote du budget

Considérant l'antériorité de la présentation par nature et du vote par chapitre pour Orléans Métropole et afin de permettre la comparabilité et la lisibilité des budgets,

- décider de maintenir, les modalités de présentation par nature et de vote par chapitre dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2018 de l'instruction comptable M57 en remplacement de l'instruction comptable M14, ainsi que pour les autres nomenclatures (M4, M43 et M49).

ADOPTE A L'UNANIMITE

2 - approuver le budget principal,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	51 502 987,00 €		ADOPTE AVEC 4 VOIX CONTRE ET 2 ABSTENTIONS
012 - Charges de personnel et frais assimilés	41 601 372,00 €		
014 - Atténuations de produits	60 625 000,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	47 033 043,00 €		
66 - Charges financières	3 535 000,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	93 550,00 €		
013 - Atténuations de charges		136 000,00 €	
70 - Produits des services, du domaine et ven		15 019 360,00 €	
731 - Impositions directes		120 702 655,00 €	
73 - Impôts et taxes		32 451 200,00 €	
74 - Dotations, subventions et participations		55 124 160,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante		3 372 213,00 €	
77 - Produits exceptionnels		571 801,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	14 060 350,00 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	9 169 872,00 €	243 785,00 €	
TOTAL	227 621 174,00 €	227 621 174,00 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
024 - Produit des cessions		8 699 000,00 €	ADOPTE AVEC 4 VOIX CONTRE ET 2 ABSTENTIONS
10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00 €	18 500 000,00 €	
13 - Subventions d'investissement reçues		48 385 159,00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	20 452 000,00 €	168 014 857,00 €	
204 - Subventions d'équipement versées	5 543 000,00 €		
20 - Immobilisations incorporelles	5 921 760,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	22 615 973,00 €		
23 - Immobilisations en cours	208 821 020,00 €		
26 - Participations et créances rattachées à	2 000 000,00 €		
27 - Autres immobilisations financières	1 226 700,00 €		
458128 / 458228 - Aides à la pierre déléguées 2018	700 000,00 €	700 000,00 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	243 785,00 €	9 169 872,00 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement		14 060 350,00 €	
TOTAL	267 529 238,00 €	267 529 238,00 €	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 167 914 857,00 €,
- un virement de la section de fonctionnement de 14 060 350,00 €.

3 - approuver le budget annexe de l'Assainissement,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	8 131 360,00 €		ADOPTE AVEC 2 ABSTENTIONS
012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 364 828,00 €		
014 - Atténuation de produits	950 000,00 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	747 310,00 €		
66 - CHARGES FINANCIERES	590 000,00 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	410 000,00 €		
68 - DOT.AUX AMORT. ET PROVISIONS	40 000,00 €		
013 - Atténuation de charges		11 000,00 €	
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		27 917 100,00 €	
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		32 000,00 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		60 000,00 €	
023 - Virement à la section d investissement	9 896 602,00 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	4 111 780,00 €	1 221 780,00 €	
TOTAL	29 241 880,00 €	29 241 880,00 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 500 000,00 €	3 170 948,00 €	ADOPTE AVEC 2 ABSTENTIONS
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 000,00 €		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 407 550,00 €		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	9 000 000,00 €		
021 - Virement de la section d exploitation		9 896 602,00 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	1 221 780,00 €	4 111 780,00 €	
TOTAL	17 179 330,00 €	17 179 330,00 €	

équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 3 170 948,00 €,
- un virement de la section d'exploitation de 9 896 602,00 €.

4 - approuver le budget annexe Transports,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	3 287 615,00 €		ADOPTE AVEC 4 VOIX CONTRE ET 2 ABSTENTIONS
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 610 276,00 €		
014 - Atténuation de produits	200 000,00 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	51 040 000,00 €		
66 - CHARGES FINANCIERES	6 055 000,00 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	130 000,00 €		
013 - Atténuation de charges		2 200,00 €	
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		18 230,00 €	
73 - PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE		58 600 000,00 €	
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		21 751 810,00 €	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 327 900,00 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		17 000,00 €	
023 - Virement à la section d investissement	20 394 249,00 €		
TOTAL	82 717 140,00 €	82 717 140,00 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES		400 000,00 €	ADOPTE AVEC 4 VOIX CONTRE ET 2 ABSTENTIONS
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	20 350 000,00 €	15 223 031,00 €	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	415 000,00 €		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 635 280,00 €		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	13 617 000,00 €		
021 - Virement de la section d exploitation		20 394 249,00 €	
TOTAL	36 017 280,00 €	36 017 280,00 €	

équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 15 223 031,00 €,
- un virement de la section d'exploitation de 20 394 249,00 €.

5 - approuver le budget annexe du Parc Technologique Orléans-Charbonnière,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	4 320 000,00 €		ADOPTE AVEC 2 ABSTENTIONS
66 - Charges financières	49 800,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00 €		
70- Produits services, domaine, ventes		500 000,00 €	
77 - Produits exceptionnels		5 000,00 €	
042 - Opérations ordre transfert entre section	4 869 800,00 €	8 739 600,00 €	
043 - Opérations ordre section fonctionnement	49 800,00 €	49 800,00 €	
TOTAL	9 294 400,00 €	9 294 400,00 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - Emprunts et dettes assimilées	450 000,00 €	4 319 800,00 €	ADOPTE AVEC 2 ABSTENTIONS
040 - Opérations ordre transfert entre section	8 739 600,00 €	4 869 800,00 €	
TOTAL	9 189 600,00 €	9 189 600,00 €	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 4 319 800,00 €.

6 - approuver le budget annexe du Centre de Formation d'Apprentis,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	494 890,00 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 762 249,00 €		
013 - Atténuations de charges		4 000,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante	215 250,00 €		
66 - Charges financières	15 000,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	15 800,00 €		
70 - Produits des services, du domaine et ven		77 350,00 €	
73 - Impôts et taxes		600 000,00 €	
74 - Dotations, subventions et participations		2 865 554,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante		14 610,00 €	
77 - Produits exceptionnels		5 000,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	22 956,00 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	61 000,00 €	20 631,00 €	
TOTAL	3 587 145,00 €	3 587 145,00 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
10 - Dotations, fonds divers et réserves		9 000,00 €	ADOPTE A L'UNANIMITE
13 - Subventions d'investissement reçues		55 000,00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	63 000,00 €	39 975,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	5 300,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	99 000,00 €		
021 - Virement de la section de fonctionnement		22 956,00 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	20 631,00 €	61 000,00 €	
TOTAL	187 931,00 €	187 931,00 €	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 39 975,00 €,
- un virement de la section de fonctionnement de 22 956,00 €.

7 - approuver le budget annexe du Crématorium,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	195 806,00 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
012 - Charges de personnel et frais assimilés	371 228,00 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	30 190,00 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00 €		
013 - Atténuation de charges		200,00 €	
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		861 000,00 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 000,00 €	
023 - Virement à la section d investissement	127 976,00 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	136 000,00 €		
TOTAL	866 200,00 €	866 200,00 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		852 024,00 €	ADOPTE A L'UNANIMITE
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 000,00 €		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1 100 000,00 €		
021 - Virement de la section d exploitation		127 976,00 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section		136 000,00 €	
TOTAL	1 116 000,00 €	1 116 000,00 €	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 852 024,00 €,
- un virement de la section d'exploitation de 127 976,00 €.

8 - approuver le budget annexe Pépinières,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	1 487 954,00 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
65 - Autres charges de gestion courante	2 000,00 €		
66 - Charges financières	256 500,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	36 000,00 €		
70 - Produits des services, du domaine et ven		317 413,00 €	
74 - Dotations, subventions et participations		1 950 000,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante		564 863,00 €	
77 - Produits exceptionnels		3 500,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	440 527,00 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	860 695,00 €	247 900,00 €	
TOTAL	3 083 676,00 €	3 083 676,00 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
13 - Subventions d'investissement reçues		390 000,00 €	ADOPTE A L'UNANIMITE
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 070 000,00 €	2 512 678,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	2 286 000,00 €		
23 - Immobilisations en cours	600 000,00 €		
27 - Autres immobilisations financières	5 000,00 €	5 000,00 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement		440 527,00 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	247 900,00 €	860 695,00 €	
TOTAL	4 208 900,00 €	4 208 900,00 €	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 2 492 678,00 €,
- un virement de la section de fonctionnement de 440 527,00 €.

9 - approuver le budget annexe Parkings,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	108 500,00 €		ADOPTE AVEC 2 ABSTENTIONS
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	350 000,00 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00 €		
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		505 000,00 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		500,00 €	
023 - Virement à la section d investissement	12 000,00 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	424 540,00 €	390 040,00 €	
TOTAL	895 540,00 €	895 540,00 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		53 500,00 €	ADOPTE AVEC 2 ABSTENTIONS
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 000,00 €		
021 - Virement de la section d exploitation		12 000,00 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	390 040,00 €	424 540,00 €	
TOTAL	490 040,00 €	490 040,00 €	

équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 53 500,00 €,
- un virement de la section d'exploitation de 12 000,00 €.

10 - approuver le budget annexe du Port fluvial,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	51 873,00 €		ADOpte AVEC 24 VOIX CONTRE ET 3 ABSTENTIONS
65 - Autres charges de gestion courante	12 000,00 €		
66 - Charges financières	120 000,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €		
74 - Dotations, subventions et participations		331 873,00 €	
77 - Produits exceptionnels		500,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	130 200,00 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	17 800,00 €		
TOTAL	332 373,00 €	332 373,00 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - Emprunts et dettes assimilées	124 000,00 €	63 000,00 €	ADOpte AVEC 24 VOIX CONTRE ET 3 ABSTENTIONS
21 - Immobilisations corporelles	87 000,00 €		
021 - Virement de la section de fonctionnement		130 200,00 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section		17 800,00 €	
TOTAL	211 000,00 €	211 000,00 €	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 63 000,00 €,
- un virement de la section de fonctionnement de 130 200,00 €.

11 - approuver le budget annexe du Marché de gros,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	16 840,00 €		ADOPTE AVEC 2 ABSTENTIONS
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00 €		
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		17 000,00 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		500,00 €	
023 - Virement à la section d investissement	3 490,00 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	22 120,00 €	25 450,00 €	
TOTAL	42 950,00 €	42 950,00 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES		9 937,00 €	ADOPTE AVEC 2 ABSTENTIONS
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 000,00 €		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	8 097,00 €		
021 - Virement de la section d exploitation		3 490,00 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	25 450,00 €	22 120,00 €	
TOTAL	35 547,00 €	35 547,00 €	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 9 937,00 €,
- un virement de la section de fonctionnement de 3 490,00 €.

12 - approuver le budget annexe des ZAC en régie,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	65 000,00 €		ADOPTE A L'UNANIMITE
70 - Produits des services, du domaine et ven		65 000,00 €	
042 - Opérations ordre transfert entre section	130 000,00 €	130 000,00 €	
TOTAL	195 000,00 €	195 000,00 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
040 - Opérations ordre transfert entre section	130 000 €	130 000 €	ADOPTE A L'UNANIMITE
TOTAL	130 000 €	130 000 €	

13 - approuver le budget annexe de l'Eau,

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	4 190 404,00 €		ADOPTE AVEC 2 ABSTENTIONS
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 901 000,00 €		
014 - Atténuation de produits	1 492 166,00 €		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	256 669,00 €		
66 - CHARGES FINANCIERES	450 000,00 €		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	102 303,00 €		
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE		9 870 993,00 €	
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		200 754,00 €	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		10 000,00 €	
042 - Opérations ordre transfert entre section	1 889 205,00 €	200 000,00 €	
TOTAL	10 281 747,00 €	10 281 747,00 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		64 000,00 €	ADOPTE AVEC 2 ABSTENTIONS
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 000 000,00 €	8 575 155,00 €	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 001,00 €		
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 097 948,00 €		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	8 209 411,00 €		
040 - Opérations ordre transfert entre section	200 000,00 €	1 889 205,00 €	
TOTAL	10 528 360,00 €	10 528 360,00 €	

Équilibré par :

- un emprunt d'équilibre de 8 575 155,00 €

14 - approuver le budget annexe Parc Floral

arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - Charges à caractère général	566 529,00 €		ADOPTE AVEC 4 VOIX CONTRE
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 186 845,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €		
70 - Produits des services, du domaine et ven		527 700,00 €	
74 - Dotations, subventions et participations		1 226 174,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	309 100,00 €		
042 - Opérations ordre transfert entre section	404 600,00 €	713 700,00 €	
TOTAL	2 467 574,00 €	2 467 574,00 €	

arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
13 - Subventions d'investissement reçues		420 000,00 €	ADOPTE AVEC 4 VOIX CONTRE
21 - Immobilisations corporelles	220 000,00 €		
23 - Immobilisations en cours	200 000,00 €		
021 - Virement de la section de fonctionnement		309 100,00 €	
040 - Opérations ordre transfert entre section	713 700,00 €	404 600,00 €	
TOTAL	1 133 700,00 €	1 133 700,00 €	

Équilibré par :

- un virement de la section de fonctionnement de 309 100,00 €.

PJ : rapport de présentation, note brève et synthétique et le budget primitif 2018

Pour extrait conforme et certification de l'exécution des formalités prévues aux articles L. 2121-10 à L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales ; le caractère exécutoire prenant effet à compter de la date de l'exécution des formalités prévues à l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales.

Signé numériquement
à Orléans, le 27 décembre 2017

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,



Bertrand LANGLET

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération (ou le présent arrêté) pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité
- date de sa publication et/ou de sa notification